

Fédération

Lyon, le 7 avril 2017

Syndicale

Unitaire

SNUIPP

Section du Rhône

Camille BASTIEN

Benjamin GRANDENER

Co-Scrétaires départementaux

à

M. l'inspecteur d'académie

Directeur des Services de l'Education
 Nationale du Rhône

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous souhaiterions être reçus en audience pour discuter de la souffrance au travail des collègues liée à l'accueil dans les classes d'élèves hautement perturbants.

En effet, nous sommes de plus en plus sollicités par des collègues se retrouvant dans des situations extrêmement difficiles qui mettent à mal des classes et bien souvent des écoles entières.

Nous pensons qu'il est urgent que l'administration revoit les réponses qui sont apportées dans ces situations et qui, trop souvent, amplifient le mal être et la culpabilité des collègues plutôt qu'elles ne les aident.

Nous revendiquons notamment :

- Une cellule d'écoute et de conseils pour les enseignants confrontés à ce genre de situation difficiles.
- La création d'un poste de Médiateur Prévention Violence par circonscription dès les opérations de carte scolaire de juin pour aider concrètement les équipes sur le terrain.
- Le développement de la pédo-psychiatrie dans le Rhône (augmentation des suivis possibles et baisse des délais de prise en charge dans les CMP par exemple).

- La poursuite de créations de postes dans les ITEP et les IME pour accueillir tous les élèves ayant une notification.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, à notre attachement à l'école publique et à la défense des intérêts de ses maîtres et de ses élèves.

Pour l'équipe départementale du SNUipp-FSU du Rhône,

Camille BASTIEN

Benjamin GRANDENER

